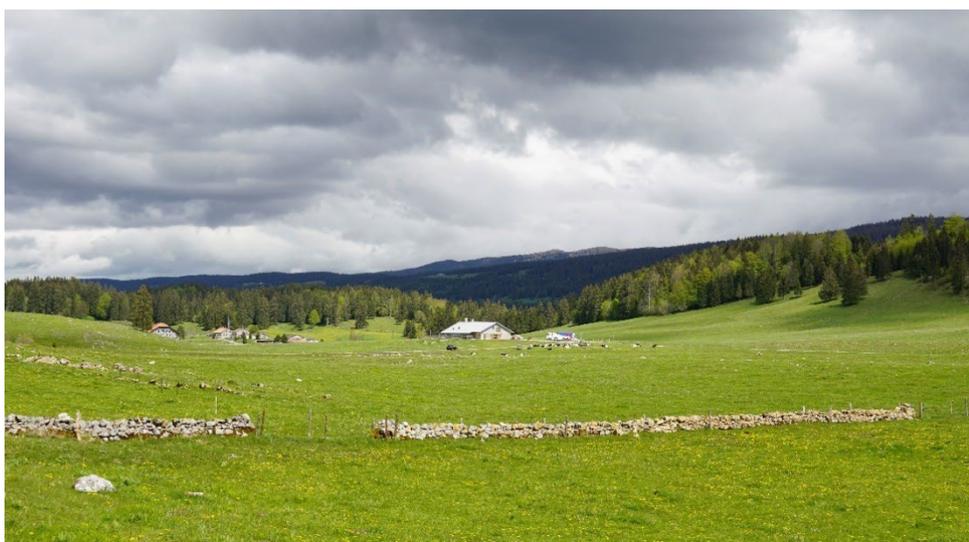
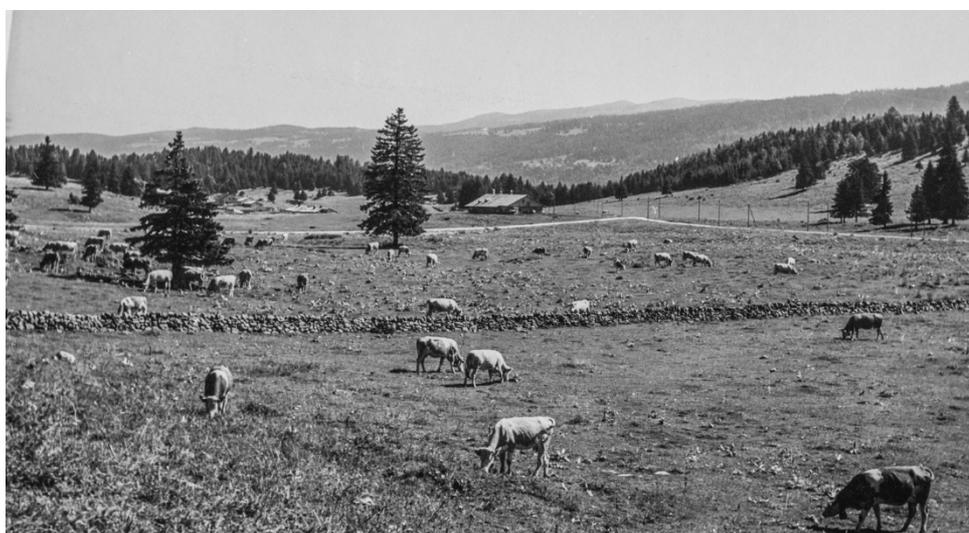


## Observatoire citoyen du paysage

### Guide pratique pour les « reporters du paysage »

PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS



Le Chenit en 1940 et en 2021

Table des matières	
Introduction	3
Le paysage dans le Parc naturel régional Jura vaudois	3
Évolution et analyse du paysage	4
L'Observatoire citoyen du paysage	5
Campagne photographique	6
Reconduire une photographie d'archive	6
Lire le paysage des photographies anciennes et actuelles	9
Remplir une fiche de données	9
Transmettre les informations au Parc naturel régional Jura vaudois	13
La lecture du paysage	14
Comment identifier les textures paysagères ?	14
Les paysages du Parc Jura vaudois	15
Paysage agricole	17
Paysage naturel	21
Paysage touristique	24
Paysage urbain	24
Paysage des infrastructures	27
Paysages emblématiques	28
Exemple d'une lecture du paysage	31
La photographie	33
Photographie, techniques de base	33
Contrôle de la lumière	33
Netteté de l'image, la mise au point	35
Bruit et pixellisation	35
Le diaphragme et ses effets sur l'image	37
La vitesse d'obturation et ses effets sur l'image	38
La composition	39
Sources	41

## Introduction

Le paysage est une vue d'ensemble d'un territoire ou d'une région telle que perçue par un observateur. Il est formé d'une multitude d'éléments naturels (relief, sol, végétation, cours d'eau) ou résultant des activités humaines (cultures, habitats, infrastructures). En constante évolution, en raison de facteurs naturels ou anthropiques, il reflète l'histoire d'une région. Chaque observateur, en fonction de son vécu, porte un regard subjectif sur le paysage et son évolution mais objectivement, le paysage est une ressource aux fonctions multiples. Au travers de sa mission de préservation et de valorisation de la nature et du paysage, le Parc naturel régional Jura vaudois sensibilise ses habitants et les visiteurs aux prestations qu'offre le paysage et à son importance pour la qualité de vie. Dans le cadre de ce projet, l'objectif principal est d'ouvrir le dialogue sur le paysage, ses évolutions et les enjeux liés à sa protection.

Ce document permet aux « reporters du paysage » de se familiariser avec la notion de paysage et d'acquérir tous les outils nécessaires pour la bonne reconduction d'une photo d'archive ainsi que pour la lecture d'un paysage.

## Le paysage dans le Parc naturel régional Jura vaudois

Sur le territoire du Parc, le paysage est caractérisé par six grandes catégories :

1. Le *paysage agricole*, qui représente l'ensemble des paysages qui ont comme principale caractéristique des traces d'exploitation agricole productive (intensive et extensive).
2. Le *paysage naturel*, qui regroupe l'ensemble des paysages dont la principale caractéristique est la présence d'espaces naturels qui évoluent librement. Dans ceux-ci, les actions de gestion de l'homme sont souvent perceptibles (ex : plantations en forêt, gestion des milieux marécageux).
3. Le *paysage touristique*, marqué par la présence de bâtiments et d'installations dédiées au tourisme, dans des espaces ayant de fortes valeurs paysagères.
4. Le *paysage villageois*, dont la principale caractéristique est la présence de milieux bâtis. Dans ces milieux, le bâti et les surfaces exploitées (agriculture et sylviculture) se mélangent très souvent.
5. Le *paysage des infrastructures*, marqué par la présence d'infrastructures comme des routes ou ponts ayant été construits pour répondre à un besoin anthropique.
6. Les *paysages emblématiques* qui témoignent de l'histoire de lieux construits et exploités. Les modifications qui ont lieu dans ces espaces se font dans le respect des structures historiques. Ces paysages constituent un patrimoine culturel et historique.

## Évolution et analyse du paysage

Un paysage évolue au fil du temps, naturellement ou sous l'influence des pratiques et usages anthropiques. L'analyse de ces évolutions est essentielle pour comprendre un paysage. Elle permet également d'entamer une réflexion sur les interactions et enjeux actuels ou futurs.

La modification d'un paysage peut se faire par le biais de changements conséquents comme l'apparition de nouvelles constructions ou lors d'événements naturels particuliers (avalanches, ouragans, etc.). Des mutations pratiquement imperceptibles ont également lieu, comme l'évolution de la composition des forêts induite par le réchauffement climatique ou encore la modification du lit d'un cours d'eau qui varie au fil des sécheresses et des crues.

Pour identifier et comprendre ces changements, la comparaison de photographies anciennes et actuelles, interprétées selon les techniques de lecture du paysage, est particulièrement adaptée. Cette analyse permet également d'émettre des hypothèses sur l'évolution future du même paysage afin d'atténuer, si nécessaire, les potentiels impacts, pour le préserver. La lecture du paysage étant une méthode qui se base sur l'identification factuelle des éléments qui composent un paysage, elle permet d'ouvrir le dialogue le plus objectivement possible, entre différents acteurs d'un même territoire.



## L'Observatoire citoyen du paysage

L'analyse des paysages et de leur évolution est essentielle, notamment pour évaluer les impacts et changements qui sont à l'œuvre sur un territoire spécifique. La mise en place d'un observatoire du paysage est une méthode confirmée pour étudier ces évolutions dans un périmètre délimité et effectuer un monitoring des paysages.

La photographie est l'outil principal d'un observatoire du paysage. Grâce aux photos, les modifications des paysages sont perceptibles et peuvent être mises en évidence. Il est essentiel de comparer périodiquement un même paysage pour pouvoir évaluer les changements.

En 2022, le Parc naturel régional Jura vaudois débute un « Observatoire citoyen du paysage ». Il a pour objectifs d'observer les paysages du territoire (qu'ils soient emblématiques ou quotidiens) et d'impliquer les citoyens en les sensibilisant à l'importance du paysage et aux services qu'il rend.

Afin de suivre l'évolution des paysages dans le temps et de mettre en évidence les (non)-changements, il a été décidé d'effectuer des reconductions de photos d'archives. En effet, en répliquant une photo, selon le même point de vue, mais à un moment différent (minimum 50 ans), il est possible de confronter les deux clichés et de mettre en évidence les transformations ou la stabilité d'un paysage.

Les images d'archives ont été choisies grâce à des critères particuliers :

- Elles se répartissent sur l'ensemble du territoire du Parc ;
- Les sites de prise de vue sont accessibles (chemin pédestre ou route carrossable) ;
- La prise de vue peut se faire soit depuis un espace public, soit sur un terrain privé (permission accordée de la part du propriétaire privé) ;
- Le paysage est relativement ouvert et présente des points de repères fixes.



Chalet d'Archette près St. Gergue  
6465 Charmaux frères & Co., Genève



## Campagne photographique

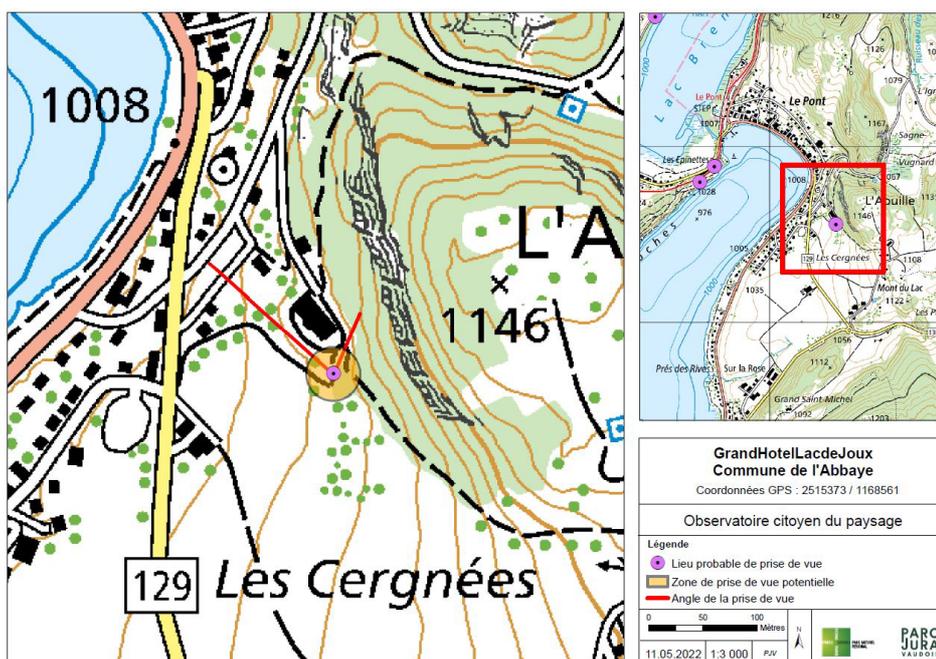
Pour réaliser ce suivi, le groupe de « reporters du paysage » a été créé, avec pour mission de réaliser une reconstitution d'images d'archives et d'effectuer une lecture du paysage. A travers ce document, les reporters obtiendront toutes les clés pour se lancer dans cette campagne photographique.

### Reconduire une photographie d'archive

Pour effectuer une reconstitution d'image d'archive, les reporters se verront attribuer une ou plusieurs photos, selon leurs désirs. Chaque reporter devra ensuite se rendre sur le terrain pour réaliser la nouvelle prise de vue, avec le matériel suivant :

- ✓ Une carte topographique pour se repérer ;
- ✓ Un téléphone ou un GPS pour noter les coordonnées de la prise de vue ;
- ✓ Un trépied ;
- ✓ Un appareil photo grand angle ou un smartphone ;
- ✓ Une fiche de données ;
- ✓ La présente brochure ;
- ✓ Des crayons de couleurs ou feutres ;

Pour chaque image d'archive, la zone depuis laquelle la photographie a été réalisée a été identifiée par le Parc et sera fournie aux « reporters du paysage » (cf. carte ci-dessous). Pour identifier exactement le lieu d'où a été prise la photo, la consultation de cartes anciennes permet d'afficher des repères qui auraient disparus durant les dernières décennies. Le guichet cartographique national ([www.mapgeoadmin.ch](http://www.mapgeoadmin.ch)) permet d'afficher des cartes jusque dans les années 1800.



Chaque emplacement potentiel de prise de vue sera identifié grâce à ses coordonnées GPS. Celles-ci pourront être recopiées dans une application sur le téléphone portable (par exemple Swisstopo, conseils d'utilisation ci-dessous), permettant de se retrouver rapidement.

En arrivant sur le terrain, il sera nécessaire de retrouver exactement le lieu de prise de vue, en s'aidant de repères qui sont toujours présents dans le paysage (ex : sommets, bâtiment emblématique comme une église, routes, etc.). Les coordonnées GPS de ce point devront être relevées.

Puis, il sera temps de réaliser la prise de vue, en prenant en compte les éléments suivants :

#### LA PRISE DE VUE

Le but de cette réplique est d'obtenir exactement la même photographie que le document d'archive. Ainsi, il sera nécessaire de cadrer la photographie de manière très précise. Il est toutefois possible que de nouveaux éléments viennent obstruer le point de vue (ex : arbres qui ont grandi, nouveaux bâtiments). Dans ce cas, une photographie de l'existant doit être réalisée, ainsi qu'une prise de vue légèrement adaptée pour que le paysage global puisse être distingué.

#### LA QUALITÉ DE L'IMAGE

Le chapitre « La photographie » de ce document présente les techniques de base pour réaliser une photographie de bonne qualité.

#### L'IMPLANTATION DU TRÉPIED

Le trépied permet d'être stable lors de la prise de vue. Il permet de travailler sur les réglages de la photo, sans devoir retrouver l'angle de vue initial. S'il est posé contre un repère identifiable (bord de trottoir ou de route, bord d'un mur, etc.), cela facilite la reconduction postérieure.

#### L'HEURE DE PRISE DE VUE

Il est préférable de réaliser la photo le matin, avant que le soleil soit trop haut (avant 10h) ou en fin de journée, dès 16h, lorsque la luminosité est la meilleure.

Deux clichés seront à réaliser :

1. La reconduction fidèle de l'image d'archive ou sa plus proche adaptation;
2. Une photo de l'implantation du trépied pour la prise de vue (voir page 9)

De retour derrière un ordinateur, la photographie reconduite et celle du trépied seront ensuite à renommer et envoyer au Parc Jura vaudois (cf. chapitre Transmission des informations au Parc naturel régional Jura vaudois).

## Comment utiliser *Swisstopo* ?

L'application Swisstopo peut être téléchargée gratuitement sur Smartphone.

Lors de l'ouverture de l'application, une carte topographique est directement visible. Le type de fond de carte peut être choisi (ronds bleus ci-dessous) : fond de carte en images aériennes (image de gauche) ou fond de carte nationale (image de droite), selon la préférence.

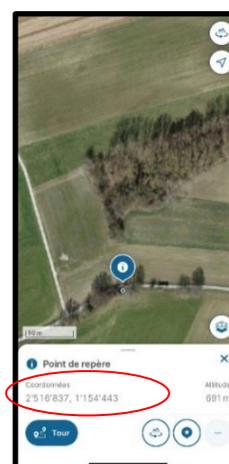
Pour situer le lieu potentiel de prise de vue, recopier les coordonnées GPS transmises par le Parc dans la barre de recherche, disponible en bas de l'écran. La position du reporter peut également être relevée, même sans connexion internet. Pour cela, il faut :

1. Activer la localisation sur le smartphone
2. Appuyer sur la flèche ou la cible (selon le smartphone ; voir ronds jaunes ci-dessous).



Si le lieu de prise de vue potentielle n'est pas le même que le lieu réel, il est nécessaire de noter les nouvelles coordonnées GPS :

1. Zoomer fortement sur la position, de manière à être aussi précis que possible ;
2. Maintenir ensuite le doigt appuyé sur celle-ci pendant quelques instants (1-2 secondes). Une fenêtre s'ouvrira sur l'écran avec les coordonnées GPS (cf. ellipse rouge sur l'image) ;
3. Reporter ces coordonnées sur la fiche de données.



### Lire le paysage des photographies anciennes et actuelles

La seconde étape à réaliser après la prise de vue est une lecture du paysage. Pour ce faire, le chapitre « La lecture du paysage » présente tous les paysages qui se retrouvent sur le territoire du Parc Jura vaudois, ainsi qu'un exemple de lecture, pour un paysage situé sur la commune de Mollens.

L'identification des textures paysagères et des paysages doit se faire sur les photos d'archives et actuelles. A l'aide de crayons de couleurs ou de feutres, il est possible de dessiner les contours des différents paysages présents sur la photo d'archive, pour simplifier la lecture.

Dans un premier temps, l'identification des textures paysagères doit être faite et reportée sur la fiche de données. Puis, une lecture plus poussée permettra de mettre en évidence les types de paysage qui se retrouvent sur la photographie. Ceux-ci seront également à retranscrire sur la fiche de données.

Finalement, une analyse rapide de l'évolution du paysage est à réaliser, afin de mettre en avant les différences visibles entre la photographie d'archive et la reconduction actuelle. Le « reporter du paysage » peut ainsi exprimer son point de vue sur les changements opérés ainsi que son ressenti de la situation.

### Remplir une fiche de données

Pour chaque image reconduite, une fiche de données doit être remplie. Ces informations permettent de garder des traces de la reconduction, dans l'éventualité d'une prochaine campagne photographique. Ci-dessous, un exemple de fiche remplie.



## Observatoire citoyen du paysage

### FICHE DE DONNÉES

#### Informations générales

Nom et prénom du « reporter du paysage » : [Parc Jura vaudois](#)

Date et heure de la prise de vue : [16 mai 2022, 08h45](#)

Météo :  Ensoleillé  Nuageux

#### Appareil photo

Modèle d'appareil : [Nikon D5300](#)

Modèle de l'objectif et longueur de la focale : [AF-5 NIKKOR 18-140 mm](#)

Focale/ouverture de l'objectif : [18 mm](#)

Hauteur de la prise de vue (hauteur des yeux) : [155 cm](#)



## Prise de vue

Nom de la photo d'archive :

[Abbaye\\_LePont\\_GrandHotelLacdeJoux\\_Env1900\\_BazzanellaSylvie](#)

Nom de la photo reconduite :

[Abbaye\\_LePont\\_GrandHotelLacdeJoux\\_ParcJuraVaudois\\_220516](#)

Nom de la photo de l'implantation du trépied :

[Abbaye\\_LePont\\_GrandHotelLacdeJoux\\_Trepied\\_ParcJuraVaudois\\_220516](#)

Coordonnées GPS (implantation du trépied) : *ex.* [2509551 / 1151092](#)

Commune, lieu-dit : [L'Abbaye, Grand Hôtel](#)

Adresse : [Route de la Dent 11, Le Pont](#)

Repère pour l'implantation du trépied : [cocher ce qui correspond](#)

- Trépied au bord d'un trottoir
- Trépied au bord d'une route
- Trépied contre un mur
- Trépied sur un rocher
- Autre : .....

## Lecture du paysage

### Photographie d'archive

Textures paysagères : [cocher ce qui correspond](#)

- Texture minérale : falaises, éboulis, lapiez, parois rocheuses
- Texture hydrique : lacs, rivières, marais
- Texture forestière : étendues de forêt, mosaïque forêt-paysage ouvert
- Texture agricole : champs cultivés, vignobles, pâturages, vergers, haies
- Texture bâtie : villages
- Texture infrastructurelle : axe routier, installations touristiques, ponts, caserne militaire
- Texture patrimoniale : Bâtiments historique, chalets d'alpages, murs en pierres sèches

Types de paysages (selon tableau des paysages du Parc Jura vaudois) :

1. ....
2. ....

Photographie reconduite

Textures paysagères : **cocher ce qui correspond**

- Texture minérale : falaises, éboulis, lapiez, parois rocheuses
- Texture hydrique : lacs, rivières, marais
- Texture forestière : étendues de forêt, mosaïque forêt-paysage ouvert
- Texture agricole : champs cultivés, vignobles, pâturages, vergers, haies
- Texture bâtie : villages
- Texture infrastructurelle : axe routier, installations touristiques, ponts, caserne militaire
- Texture patrimoniale : Bâtiments historique, chalets d'alpages, murs en pierres sèches

Types de paysages (selon tableau des paysages du Parc Jura vaudois) :

1. ....
2. ....

Analyse de l'évolution du paysage (disparition de paysages, évolution faible, modérée ou importante) :

**Quelques mots sur l'évolution du paysage du point de vue du « reporter du paysage ». Le but est de retranscrire les évolutions visuelles mais également ce qui est ressenti.**

## Transmettre les informations au Parc naturel régional Jura vaudois

Après avoir réalisé la reconduction et rempli la fiche de données avec toutes les informations demandées, il est nécessaire de transmettre les documents au Parc naturel régional Jura vaudois.

1. Après la réalisation de ces prises de vues, préparer chaque photographie afin qu'elle réponde aux critères suivants :
  - Format : \*.jpg
  - L'image reconduite doit être renommée selon le format suivant :  
Commune\_Lieu/description(*commedansletitredel'imed'archive*)\_VotreNom\_Date(AAMMJJ)
  - La photo du trépied doit être renommée selon le format suivant :  
Commune\_Lieu/description(*commedansletitredel'imed'archive*)\_Trepied\_VotreNom\_Date(AAMMJJ)
2. Puis rendez-vous sur le site : [https://bit.ly/Obs\\_Paysage](https://bit.ly/Obs_Paysage) et s'identifier avec les informations suivantes :
  - Nom d'utilisateur : [paysage@parcjuravaudois.ch](mailto:paysage@parcjuravaudois.ch)
  - Mot de passe : [CampagnePhoto2022](#)
3. Charger les photographies dans le dossier correspondant au nom de l'image d'archive reconduite.
4. Envoyer un courriel à l'adresse : [orelli@parcjuravaudois.ch](mailto:orelli@parcjuravaudois.ch) afin de prévenir le Parc que les photographies ont été chargées.
5. Sans nouvelles du Parc dans les sept jours ouvrables, il faut considérer que les photographies ont bien été reçues. En cas de problème, le Parc contactera la personne concernée directement.

Pour toute question ou difficulté dans la mise en œuvre de cette marche à suivre ou pour des précisions supplémentaires, ne pas hésiter pas à contacter le Parc :

Courriel : [orelli@parcjuravaudois.ch](mailto:orelli@parcjuravaudois.ch)

Téléphone : +41 22 366 51 70

## La lecture du paysage

La description des paysages se fait, au niveau suisse, grâce à la *Typologie des paysages de Suisse* (OFEV, 2011) ainsi qu'aux *Types de paysages agricoles de Suisse* (Szenrecsits et al. 2009). Toutefois, ces classifications restent globales et ne permettent pas de se pencher sur des spécificités régionales ou locales.

Pour permettre une description plus précise des paysages, la Fondation Suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) a créé un *Catalogue des paysages culturels caractéristiques de Suisse* (SL-FP, 2014) qui permet de reconnaître les différents paysages et d'évaluer leur valeur.

Ce catalogue permet d'identifier les paysages, d'abord au travers de textures paysagères<sup>1</sup>, puis en recherchant spécifiquement des éléments qui permettent de déterminer le type de paysage.

### Comment identifier les textures paysagères ?

Pour identifier les textures paysagères, il est nécessaire de déterminer quelle est la grande caractéristique du paysage observée. Le tableau ci-dessous présente les principaux éléments qui permettent de déterminer ces textures. Le territoire du Parc comptant de nombreux milieux rocheux, la texture minérale a été ajoutée, en complément des textures du catalogue de la SL-FP.

Texture	Éléments caractéristiques
Texture minérale (géomorphologie, géologie)	Falaises, éboulis, lapiez
Texture hydrique (eau)	Lacs, plans d'eau, rivières, marais
Texture forestière	Etendues boisées, mosaïques forêt-paysage ouvert
Texture agricole	Champs cultivés, vignobles, pâturages, vergers, haies
Texture bâtie	Villages, présence de bâtiments
Texture infrastructurelle	Routes, casernes militaires, installations touristiques
Texture patrimoniale	Bâtiments historiques, chalets d'alpages, murs en pierres sèches

<sup>1</sup> Aires spécifiques du paysage (Meier, C. & Bucher, A. (2010)), dominées par un élément principal (exemple : eau, agriculture, logement, etc.).

## Les paysages du Parc Jura vaudois

Plus précis que les textures paysagères, les types de paysages permettent une lecture poussée d'un paysage et une analyse plus fine de l'évolution de celui-ci dans le temps.

Pour cartographier le territoire du Parc Jura vaudois, vingt-sept types de paysages ont été sélectionnés dans le catalogue de la SL-FP. Pour chacun d'entre eux, une description et les éléments spécifiques à rechercher ont été mis en évidence, afin de faciliter la lecture des paysages passés et actuels par les « reporters du paysage ». Pour chaque paysage, quelques exemples de lieux où il est visible sont mis en avant.

Catégorie de paysages du Parc Jura vaudois	Type de paysage	Texture paysagère principale	Texture secondaire
Paysage agricole	Paysage de vergers	Texture agricole	Texture bâtie
	Paysage viticole	Texture agricole	
	Paysage de haies	Texture agricole	
	Paysage de pâturages boisés	Texture agricole	Textures forestière et patrimoniale
	Paysage agraire à haute diversité de structures et de modes d'exploitation	Texture agricole	
	Paysage de prairies intensives	Texture agricole	
	Paysage agraire marqué par des améliorations foncières	Texture agricole	
	Paysage agraire villageois	Texture agricole	Texture bâtie
	Paysage de corrections de cours d'eau	Texture agricole	Texture hydrique
Paysage naturel	Paysage rocheux	Texture minérale	
	Paysage forestier	Texture forestière	
	Paysage marécageux	Texture hydrique	Texture forestière
	Paysage de rivières	Texture hydrique	
	Paysage lacustre	Texture hydrique	Texture bâtie
Paysage touristique	Paysage d'infrastructures touristiques et de loisirs	Texture infrastructurelle	Textures naturelle et bâtie

Catégorie de paysages du Parc Jura vaudois	Type de paysage	Texture paysagère principale	Texture secondaire
Paysage villageois	Paysage à habitat dispersé	Texture bâtie	Texture agricole
	Paysage rural de villages et hameaux	Texture bâtie	Texture agricole
	Paysage bâti périurbain	Texture bâtie	Texture agricole
	Paysage en transition riche en contours et contrastes	Texture bâtie	Texture agricole
	Paysage industriel	Texture bâtie	Texture infrastructurale
Paysage des infrastructures	Paysage d'infrastructures de transport	Texture infrastructurale	
	Paysage d'infrastructures militaires	Texture infrastructurale	Textures naturelle et bâtie
	Paysage de petits cours d'eau avec passé industriel	Texture hydrique	Texture agricole
Paysages emblématiques	Paysage historique de valeur culturelle architecturale	Texture patrimoniale	
	Paysage d'allées	Texture patrimoniale	Texture naturelle
	Paysage sacré	Texture patrimoniale	Texture bâtie
	Paysage d'infrastructure de transports historiques	Texture patrimoniale	Texture infrastructurale

## Paysage agricole

### Paysage de vergers

Les paysages de vergers se caractérisent par la présence d'arbres fruitiers haute-tige, répartis aléatoirement ou non, sur de vastes étendues. Les vergers peuvent se trouver proches des villages, à l'intérieur, ou en périphérie des fermes et zones habitées. Dans le verger, l'exploitation de la prairie sous les arbres est extensive (prairie de fauche ou pâturage).

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arbres fruitiers haute-tige</li> <li>▪ Système de protection des arbres</li> <li>▪ Clôtures de délimitation des parcelles</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saint-Livres</li> <li>▪ Aubonne</li> <li>▪ Juriens</li> <li>▪ Mont-la-Ville</li> </ul>	

### Paysage viticole

Les paysages viticoles se distinguent par la culture intensive de la vigne, sur de grandes surfaces. Elle se fait en rangs verticaux et horizontaux, mais la disposition et les aménagements peuvent varier selon les régions. Ces paysages se retrouvent beaucoup dans des situations ensoleillées et des pentes bien exposées.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vignes, sur de grandes surfaces</li> <li>▪ Aménagements viticoles caractéristiques (irrigation et drainage, guérite)</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saint-Livres</li> <li>▪ Montherod</li> <li>▪ Givrins</li> </ul>	

### Paysage de haies

Les paysages de haies sont caractérisés par la présence de parcelles de petites dimensions, délimitées par des haies, qui apportent une structuration linéaire au paysage. Les haies se distinguent par leur forme (haie basse, haie haute, haie étagée), leur association végétale ainsi que leur entretien.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Haies linéaires</li> <li>▪ Petites structures pour la faune (tas de branches ou de pierres)</li> <li>▪ Arbres isolés</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Juriens</li> <li>▪ Premier</li> <li>▪ La Praz</li> </ul>	

### Paysage de pâturages boisés

Les pâturages boisés sont composés d'une alternance de surfaces ouvertes (pelouse, prairie, etc.), de surfaces buissonnantes et de surfaces arborées. L'ensemble de ces structures forme une mosaïque dont l'aspect varie en fonction de l'exploitation et des essences qui s'y trouvent. Dans ces paysages, des chemins de randonnées sont souvent visibles car ces milieux sont régulièrement arpentés par les visiteurs.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arbres isolés</li> <li>▪ Murs en pierres sèches</li> <li>▪ Chalet d'alpage</li> <li>▪ Bétail (en été)</li> <li>▪ Chemins de randonnée</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Col du Marchairuz</li> <li>▪ Col de La Givrine</li> <li>▪ Col du Mollendruz</li> <li>▪ Le long des crêtes du Jura vaudois</li> </ul>	

### Paysage agraire à haute diversité de structures et de modes d'exploitation

Ces paysages comprennent des surfaces cultivées qui se distinguent par une mosaïque d'utilisation (prairies intensives, pâturages extensifs, jachères, grandes cultures) et qui contiennent une grande partie d'éléments qui structurent l'espace. Ce type de paysage est souvent marqué par le découpage des champs en parcelles compactes.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Friches et jachères</li> <li>▪ Surfaces cultivées : colza, tournesol, céréales, maïs, etc.</li> <li>▪ Surfaces pâturées</li> <li>▪ Arbres isolés ou groupes d'arbres</li> <li>▪ Parcelles relativement petites</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pied du Jura (entre Bière et L'Isle)</li> </ul>	

### Paysage de prairies intensives

Ces paysages sont caractérisés par une agriculture intensive, sous forme de cultures fourragères. La topographie est mouvementée, avec des pentes raides, des petits plateaux et des ravins. Cette topographie induit un sentiment de grands espaces et d'ouverture.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grandes cultures fourragères</li> <li>▪ Haies, arbres isolés, bosquets</li> <li>▪ Chemins agricoles</li> <li>▪ Bâtiments caractéristiques des cultures fourragères</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vallée de Joux</li> </ul>	

### Paysage agraire marqué par des améliorations foncières

Ces paysages correspondent à des plaines ou plateaux utilisés par l'agriculture intensive, avec des cultures relativement peu diversifiées, et qui présentent peu d'éléments qui structurent l'espace.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Topographie plate</li> <li>▪ Grandes étendues de champs organisées de manière géométrique</li> <li>▪ Agriculture intensive et cultures peu diversifiées</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bière</li> </ul>	

### Paysage agraire villageois

Ces paysages sont constitués de champs agricoles, avec une diversité faible de cultures, situés dans des zones à bâtir (à l'intérieur des villages). Des infrastructures de détente (bancs publics, pistes cyclables) sont souvent visibles aux abords des champs.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cultures à proximité de bâtiments</li> <li>▪ Bancs publics, pistes cyclables, chemins pédestres</li> <li>▪ Haies, allées d'arbres</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bière</li> </ul>	

### Paysage de corrections de cours d'eau

Ces paysages sont caractérisés par la présence de cours d'eau et de zones inondables, dans des grands espaces, qui ont été transformés et rendus cultivables par des travaux de correction et de drainage.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cours d'eau canalisés</li> <li>▪ Ouvrages de correction (canaux, fossés de drainage)</li> <li>▪ Cultures intensives</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Zone agricole du Pied du Jura</li> </ul>	

## Paysage naturel

### Paysage rocheux

Paysages d'altitude au relief escarpé, avec alternance entre les roches nues et une végétation basse. Ces paysages se rencontrent souvent au-dessus de la limite de la forêt. Ces milieux, souvent très attrayants, sont régulièrement parcourus par les visiteurs, accentuant la présence de sentiers pédestres.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Falaises, éboulis, lapiez</li> <li>▪ Quelques arbres isolés (conifères)</li> <li>▪ Rares bâtiments présents (ex :refuges de montagne)</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chésérèx</li> <li>▪ Gingins</li> <li>▪ La Rippe</li> </ul>	

### Paysage forestier

Ces paysages sont constitués de zones boisées continues, de grande envergure. Leur aspect est déterminé par le type d'exploitation forestière. Ils peuvent faire l'objet d'une exploitation ou être inexploités. Du fait de leur attrait, ces paysages sont régulièrement parcourus par les visiteurs, accentuant la présence de sentiers pédestres.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Zones boisées de grandes tailles et relativement fermées</li> <li>▪ Associations forestières typiques selon la région</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montricher</li> <li>▪ Le Lieu</li> <li>▪ Le Chenit</li> <li>▪ Saint-Cergue</li> </ul>	

### Paysage marécageux

Les paysages marécageux sont constitués de biotopes marécageux (haut-marais, bas-marais, forêts marécageuses). Ces surfaces sont souvent liées à l'exploitation antérieure de la tourbe ou des prés à litières. La végétation y est très caractéristique (bouleaux, peupliers, touradons de laïches, etc.).

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Végétation humide (touradons, bouleaux, etc.)</li> <li>▪ Source d'eau proche, humidité de la zone</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Saint-Cergue</li> <li>▪ Le Chenit</li> <li>▪ Chésorex</li> </ul>	

### Paysage de rivières

Les paysages des rivières sont des espaces caractérisés par des cours d'eau et leurs bassins hydrologiques ainsi que les utilisations qui en découlent. Les zones habitées sont souvent surélevées, pour éviter les dégâts des crues, à l'inverse des sites industriels qui sont souvent implantés à proximité. Les paysages de rivières ont été modifiés par l'homme pour gagner des surfaces productives. Ainsi, leur potentiel de renaturation est souvent élevé.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cours d'eau</li> <li>▪ Rives non construites</li> <li>▪ Preuves de renaturation</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gimel</li> </ul>	

### Paysage lacustre

Ces paysages sont caractérisés par des grands plans d'eau calmes, avec une situation topographique alentours riche en contrastes. Sur les pentes douces et ensoleillées, il est possible de voir une exploitation typique des terres et un développement du bâti. Toutefois, la zone proche du lac est souvent laissée à un développement naturel.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lacs</li> <li>▪ Zones littorales proches de l'état naturel</li> <li>▪ Environ proche souvent bâti</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vallée de Joux</li> </ul>	

## Paysage touristique

### Paysage d'infrastructures touristiques et de loisirs

Ces paysages sont composés de sites avec des valeurs paysagères élevées, mais dans lesquels sont construits des infrastructures ou bâtiments dédiés à l'exploitation touristique. Du fait de leur attrait, ces paysages sont marqués par les chemins de randonnée.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remontées mécaniques</li> <li>▪ Infrastructures d'accueil du public (bâtiments, parkings)</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Col de la Givrine</li> <li>▪ Col du Marchairuz</li> <li>▪ Col du Mollendruz</li> </ul>	

## Paysage urbain

### Paysage à habitat dispersé

Les paysages à habitat dispersé sont caractérisés par des fermes habitées, réparties régulièrement sur toute la surface de production agricole. Les transformations qui ont eu lieu sur ces bâtiments, pour en améliorer le potentiel d'habitation, peuvent modifier l'aspect du paysage.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Anciennes fermes transformées en habitation</li> <li>▪ Répartition régulière des habitations, le long d'un axe routier</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vallée de Joux</li> </ul>	

### Paysage rural de villages et hameaux

Les paysages ruraux de villages et hameaux présentent des structures villageoises clairement délimitées et des formes typiques selon la région. Ces paysages sont souvent présents à distance élevée des grands centres villes. Les bâtiments et terres aux alentours sont principalement marqués par l'exploitation agricole et les activités artisanales.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Villages entourés de champs agricoles ou de surfaces naturelles</li> <li>▪ Mode de construction typique de la région</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La majorité des villages du territoire du Parc Jura vaudois</li> </ul>	

### Paysage bâti périurbain

Ces paysages sont caractérisés par une forte activité de construction et la suppression des structures agricoles. Ces changements induisent une mixité de constructions anciennes et nouvelles.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ilots de bâtiments anciens et d'exploitation traditionnelle</li> <li>▪ Juxtaposition de constructions anciennes et nouvelles</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bière</li> </ul>	

### Paysage en transition riche en contours et contrastes

Ces paysages sont caractérisés par des surfaces riches en contrastes où se mêlent milieu bâti (anciennes et nouvelles constructions), îlots du passé agricole et milieux naturels. L'utilisation de l'espace bâti est ainsi très diversifiée.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Espace bâti riche en contrastes</li> <li>▪ Îlots de verdure</li> <li>▪ Présence d'anciens bâtiments agricoles clairsemés dans l'espace bâti</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Brassus</li> <li>▪ Le Pont</li> </ul>	

### Paysage industriel

Les paysages industriels sont constitués d'un mélange de bâtiments industriels, d'infrastructures de transport et d'espaces artisanaux. Au sein de ces paysages, la densité d'activités professionnelles et de trafic est élevée. Dans certains cas, les bâtiments d'époque sont encore présents, inutilisés ou transformés.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtiments industriels de grande taille</li> <li>▪ Forte densité de voitures sur des parkings</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Sentier</li> <li>▪ Le Brassus</li> </ul>	

## Paysage des infrastructures

### Paysage de petits cours d'eau avec passé industriel

Ces paysages sont marqués par des cours d'eau naturels ou artificiels, ainsi que les installations qui permettent l'utilisation de la ressource en eau. Aux alentours, des îlots naturels sont souvent présents.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cours d'eau</li> <li>▪ Moulins</li> <li>▪ Canaux</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moiry</li> <li>▪ Romainmôtier-Envy</li> </ul>	

### Paysage d'infrastructures de transport

Les paysages d'infrastructures de transport sont constitués d'installations pour le transport régional ou national qui ont été construites pour pallier les défis topographiques, architecturales et des milieux naturels.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ponts,</li> <li>▪ Viaducs</li> <li>▪ Tunnels</li> <li>▪ Galeries</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aubonne</li> <li>▪ Givrins</li> </ul>	

### Paysage d'infrastructures militaires

Ces paysages sont caractérisés par de vastes espaces occupés par l'armée, qui servent aux exercices. Ces surfaces sont également marquées par les bâtiments et installations militaires. Ces paysages ont souvent de grandes qualités naturelles mais ne sont pas accessibles.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Place d'armes</li> <li>▪ Clôtures de délimitation</li> <li>▪ Bâtiments militaires</li> <li>▪ Concentration de véhicules militaires</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bière</li> </ul>	

### Paysages emblématiques

#### Paysage historique de valeur culturelle architecturale

Dans ces paysages, les traces de l'histoire et du peuplement sont conservées, grâce à des mesures d'entretien ciblées. Ils sont importants pour l'identité régionale et la population locale.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bâtiments historiques</li> <li>▪ Traces de l'exploitation des terres (jardins historiques)</li> </ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Romainmôtier-Envy (abbatiale)</li> <li>▪ Arzier (chartreuse Ujon)</li> <li>▪ Chésérèx (Abbaye de Bonmont)</li> <li>▪ Mollens (église)</li> <li>▪ L'Abbaye (tour)</li> <li>▪ Bassins (site clunisien)</li> <li>▪ L'Isle (château)</li> </ul>	

### Paysage d'allées

Les paysages d'allées sont caractérisés par des allées marquantes ou de longues rangées d'arbres (par exemple, le long d'axes routiers). En Suisse, trois types d'allées peuvent être rencontrés :

1. Allées représentatives (allées de château et de jardin, allées de cour) ;
2. Allées villageoises (allées le long de routes dans ou à l'entrée des villages, le long de parcs) ;
3. Allées paysagères (allées de liaison, rangées d'arbres fruitiers, arbres d'alignement le long de routes cantonales ou agricoles ou le long de cours d'eau).

Quels éléments sont à rechercher ?

- Alignements d'arbres haute-tige
- Alignement d'arbres fruitiers haute-tige

Où ce paysage peut-il être observé ?

- L'Isle



### Paysage sacré

Les paysages sacrés sont marqués par des constructions et signes religieux, dans et hors des zones à bâtir. Ces éléments construits se trouvent souvent dans des endroits ayant une signification topographique ou historico-mythologique.

Quels éléments sont à rechercher ?

- Eglises isolées
- Croix de chemin, croix de sommet

Où ce paysage peut-il être observé ?

- L'Abbaye
- Sur les crêtes du Jura vaudois



### Paysage d'infrastructure de transport historique

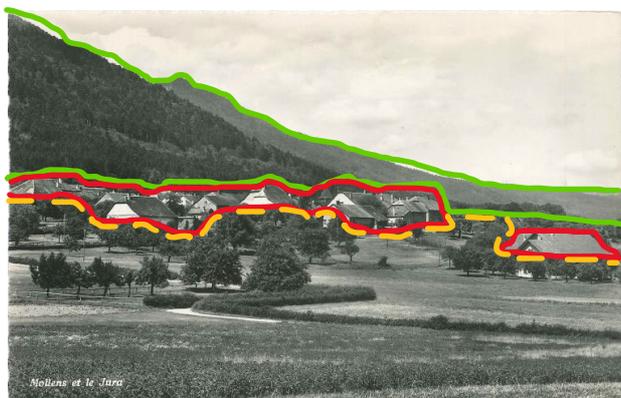
Ces paysages se distinguent par des voies de transport historiques, des voies de communication et des voies de commerce, qui franchissent des cols importants dans l'histoire du transport. Ces voies ont été construites durant le 18<sup>ème</sup> siècle.

<p>Quels éléments sont à rechercher ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Anciens chemins</li><li>▪ Sentiers muliers</li><li>▪ Chemins taillés dans la roche</li><li>▪ Chaussées historiques</li></ul>	
<p>Où ce paysage peut-il être observé ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vy de l'Etraz (La Rippe, Chésérax, Trélex, Gingins)</li></ul>	

## Exemple d'une lecture du paysage

L'identification des textures paysagères et des types de paysages peut se faire sur des photos d'archives comme sur des photos actuelles. Ci-dessous, voici un exemple de lecture du paysage, sur une vue du village de Mollens, en 1954 et 2021.

Mollens, 1954



Mollens, 2021



### TEXTURES PAYSAGÈRES

#### Lecture des textures paysagères de 1954 :

- Texture forestière (en vert) : un massif forestier permet de définir la présence de la texture forestière, qui débute derrière le village et s'étale jusqu'au sommet du Jura.
- Texture bâtie (en rouge) : les bâtiments du village de Mollens donnent un bon indice sur la texture de cette zone.
- Texture agricole (en orange) : il est possible de déterminer la texture agricole grâce à la présence d'arbres fruitiers et de prairies ou pâturages.

#### Lecture des textures paysagères de 2021 :

Les trois textures déterminées sur la photo de 1954 se retrouvent également sur la photo reconduite. :

- La texture forestière (en vert) occupe toujours la même proportion de l'image, avec toutefois un changement peu perceptible dans la composition de la forêt (diminution des conifères au profit des feuillus).
- La texture bâtie (en rouge) est légèrement plus importante en 2021 avec la présence de quelques constructions supplémentaires. Du fait de leur bonne intégration visuelle, ces modifications sont relativement discrètes. Il est intéressant de noter l'arrivée de nouvelles technologies dans ce paysage, à l'image des panneaux solaires présents sur certains toits de bâtiments.
- La texture agricole est toujours présente mais témoigne des modifications des pratiques agricoles. Les arbres fruitiers qui étaient présents au premier plan ont été remplacés par des cultures. La présence de balles rondes est également à noter.

## TYPES DE PAYSAGES

Après avoir défini les textures paysagères qui composent ce paysage, il est possible de définir quels types de paysages sont visibles.

### Lecture des types de paysages de 1954

En premier plan sur la photo de 1954, la présence d'arbres fruitiers est caractéristique d'un paysage de vergers. En second plan, le village de Mollens, entouré d'exploitations agricoles permet de qualifier cet espace de paysage rural de villages et hameaux. Finalement, le dernier, composé d'une grande étendue forestière correspond à un paysage forestier.

### Lecture des types de paysages de 2021

En 2021, les second et dernier plan sont similaires. Il est toutefois possible de constater un changement au premier plan, avec le remplacement des arbres fruitiers par des prairies intensives et des cultures céréalières. Associées à la prairie extensive visible en second plan, ce paysage peut ainsi être qualifié de paysage agricole à haute diversité de structures et de modes d'exploitation.

## La photographie

Comme expliqué précédemment, la reconduction d'images d'archives est un outil très intéressant pour comprendre l'évolution d'un paysage et ainsi sensibiliser les habitants, les communes et le grand public à sa préservation.

Dans la suite du document, les « reporters du paysage » pourront se familiariser avec des astuces pour des prises de vues réussies.

### Photographie, techniques de base

Une image est techniquement réussie lorsque :

1. Elle est correctement exposée. Elle n'est globalement ni trop claire, ni trop sombre ;
2. Le sujet principal est parfaitement net ;
3. Le fichier est « propre », à savoir que le bruit (grain) dans l'image est acceptable et qu'il n'y a pas pixellisation.

Une image peut être améliorée en postproduction (travail sur l'ordinateur) mais il y a des limites :

- Un défaut d'exposition modéré peut être corrigé sans perte en qualité ;
- Une image floue ne peut pas devenir nette. Les outils de netteté permettent de faire ressortir les détails d'une image (par exemple la finesse d'un feuillage), de la rendre plus « croustillante » ;
- Un défaut de bruit peut être corrigé, s'il n'est pas excessif.

Cependant, la saturation des couleurs, le contraste et la balance des blancs peuvent être modifiés en postproduction sans nuire à la qualité de l'image.

Conclusion de ce qui précède :

A la prise de vue, il est primordial d'être attentif aux paramètres mentionnés dans les points 1, 2 et 3 ci-dessus. Les autres peuvent facilement être corrigés sur l'ordinateur.

### Contrôle de la lumière

En mode automatique, l'appareil gère seul l'exposition de l'image. Les résultats sont souvent bons, mais il y a des situations de lumière où il se fait piéger. Comment se fait l'exposition ? Quels sont les avantages d'un contrôle manuel des paramètres intervenant dans ce processus ?

## La sensibilité ASA ou ISO

La quantité de lumière nécessaire à une bonne exposition dépend de la sensibilité du capteur. Cette sensibilité s'exprime en ASA ou ISO et peut être modifiée. Un capteur réglé à 200 ISO est deux fois plus sensible qu'à 100 ; il lui faudra donc deux fois moins de lumière pour être correctement exposé. Selon l'appareil utilisé, on peut régler la sensibilité ISO entre (80) 100 et 51'200 (voire plus).

## Dosage de la lumière

### Métaphore :

Pour sa recette, un cuisinier a besoin d'un litre de lait qu'il doit verser dans une bouteille. Il utilise pour cela un entonnoir. 10 secondes sont nécessaires pour faire passer le litre. En utilisant un entonnoir avec une ouverture plus grande, il constate que 4 secondes sont suffisantes.

Le photographe a besoin de la bonne dose de lumière (1 litre) pour exposer correctement son image. Il travaille comme le cuisinier, il choisit une ouverture à travers laquelle passe la lumière et le temps nécessaire s'adapte.

Cette ouverture se trouve dans l'objectif et elle est modifiable, on parle de diaphragme. Il est comparable à l'iris de l'œil.

Le temps de pose ou vitesse d'obturation définit le temps nécessaire à « l'écoulement de la bonne dose de lumière ». En photographie traditionnelle, ce temps est de l'ordre de la fraction de seconde (par exemple 1/125<sup>ème</sup> de seconde).

Plusieurs couples « vitesse-diaphragme » sont possibles pour exposer correctement une photographie.

### Netteté de l'image, la mise au point

Parfois, le résultat d'une image est décevant, les montagnes au loin sont nettes, en revanche, le visage du sujet principal à quelques mètres du photographe est flou. Il y a eu un problème, la mise au point s'est faite sur les montagnes et non pas sur le visage. Cela peut arriver lorsqu'on travaille à l'aveugle, en laissant l'appareil décider de tout.

#### Le collimateur autofocus

C'est une pastille visible dans le viseur ou sur l'écran LCD sur laquelle se fait la mise au point. Par défaut, le collimateur est au centre de l'image



Erreur classique, le collimateur central était sélectionné par défaut, la mise au point s'est faite sur l'arrière-plan.



Ici, le photographe a choisi un collimateur sur l'une des fleurs, la mise au point est correcte.

### Bruit et pixellisation

Le bruit numérique est la présence de « parasites » dans l'image. C'est une dégradation de l'image qui se traduit par l'apparition de grain et de perte de détails. Le bruit est visible lorsqu'on travaille à très haute sensibilité, donc en général à basse lumière. Les compacts avec leurs capteurs de petite taille sont plus vite sujet au bruit que les réflex à grand capteur.

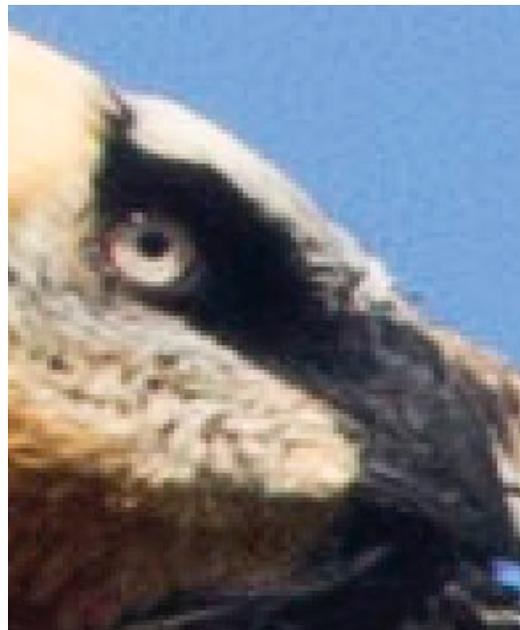
Lorsqu'une image est excessivement agrandie, les pixels deviennent visibles (effet d'escalier) et l'image se dégrade.

#### Remèdes :

- Ne pas pousser excessivement la sensibilité ISO, surtout sur les appareils avec petit capteur (les compacts).
- Sélectionner le format de fichier le plus grand possible.



Bruit dans une image prise à 6400 Asa



Pixellisation, effet d'escalier visible sur les transitions (plumage-ciel par ex.) ; agrandissement excessif d'une image

#### Exercice pratique sur l'exposition :

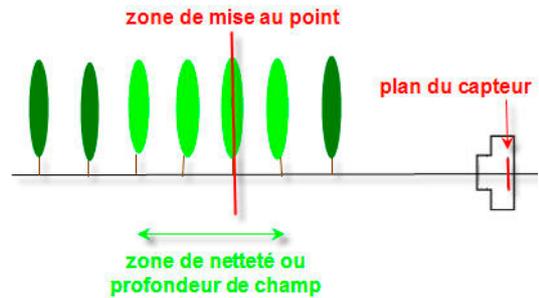
*But : maîtriser, sur votre appareil, les fonctions agissant sur l'exposition.*

Vous allez travailler en contrôlant l'exposition. Choisissez un sujet et cadrez-le de façon identique pour la série d'images à réaliser.

1. Réalisez une première image avec le couple vitesse/diaphragme correct.
2. Prenez une deuxième image en surexposant de 1 diaphragme, vous pouvez agir sur le diaphragme ou la vitesse en mode manuel ou en utilisant la fonction de surexposition que vous offre votre appareil.
3. Prenez enfin une troisième image en sous exposant de 1 diaphragme.

Le diaphragme et ses effets sur l'image

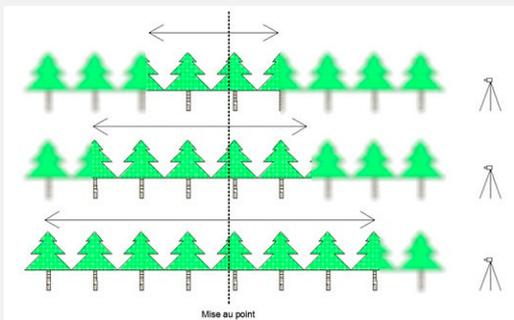
**PROFONDEUR DE CHAMP :**  
zone de netteté devant et derrière le sujet sur lequel la mise au point a été faite.



Outre sa fonction de dosage de lumière, le diaphragme agit sur la profondeur de champ qui a un effet visuel important sur l'image. La profondeur de champ augmente lorsque l'on ferme le diaphragme.

**Exercice :**

Placez au bon endroit les diaphragmes suivants : f/22, f/2.8 et f/8



.....

.....

.....

**Exercice pratique sur la profondeur de champ :**

*But : expérimenter la profondeur de champ avec votre propre équipement*

Pour bien mettre en évidence l'effet du diaphragme sur la profondeur de champ, vous réglez votre zoom sur la position télé. Choisissez un sujet qui s'étend sur plusieurs plans (par ex. une allée d'arbres), pas trop éloigné. Faites votre mise au point de préférence sur un objet proche.

1. Prenez la première image à pleine ouverture (la valeur dépend de votre objectif).
2. Sans modifier le cadrage ni la mise au point, prenez une deuxième image à diaphragme complètement fermé.

### La vitesse d'obturation et ses effets sur l'image

La vitesse d'obturation (ou temps de pose) fixe le temps durant lequel la lumière stimule le capteur.

Outre ce rôle de dosage de la lumière, la vitesse joue un rôle important sur l'aspect de la prise de vue. Trois points sont à retenir :

1. Une vitesse trop lente va produire un flou de bougé à moins d'utiliser un trépied stable ; le bougé va également dépendre de la focale : un téléobjectif agrandit le sujet et il amplifie aussi les tremblements de la main ; une vitesse rapide doit être privilégiée lors d'un travail au téléobjectif à main levée ;
2. Une vitesse lente peut produire un effet de mouvement intéressant sur un sujet en déplacement ou en mouvement ;
3. Au contraire, une vitesse rapide fige le mouvement et permet de découvrir des aspects invisibles pour l'œil humain (parce que trop rapides).

Il est utile de distinguer le mouvement du sujet de celui de l'appareil photographique. Le flou de bougé cité ci-dessus est le résultat d'un mouvement indésirable de l'appareil photographique.

Le résultat sera très différent entre un sujet en mouvement à vitesse d'obturation lente (disons 1/15 de seconde) sans bouger l'appareil photographique ou au contraire en suivant le sujet avec l'appareil photographique.

De ces deux images au 1/15 de seconde, laquelle a été prise avec l'appareil figé, laquelle avec l'appareil en mouvement ?

A.



Appareil : .....

B.



Appareil : .....

Exercice pratique sur la vitesse d'obturation :

*But : maîtriser le contrôle du temps de pose sur votre appareil*

Travaillez par groupes de deux. Vous allez vous photographier mutuellement à la course, avec un arrière-plan pas trop éloigné et si possible bariolé (évitez un mur blanc uniforme).

Première série d'images, vous suivez votre sujet avec l'appareil et vous déclenchez aux vitesses suivantes : 1/15 de seconde et 1/250 de seconde.

Deuxième série d'images, vous laissez passer votre sujet dans le champ de l'appareil sans bouger ce dernier. Vous opérez aux mêmes vitesses que dans la première série d'images.

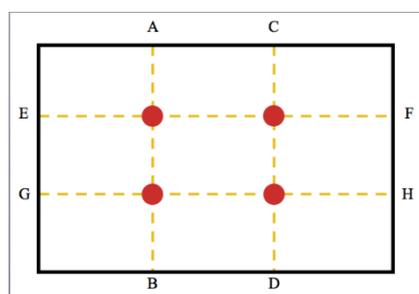
### La composition

La composition désigne la manière dont les différents éléments de l'image vont être mis en scène entre eux et par rapport au cadre de l'image. Il est possible d'agir sur la composition en se déplaçant soi-même, en déplaçant des éléments de l'image ou en ajustant le cadrage de l'image.

Des règles classiques issues pour la plupart de la peinture existent depuis fort longtemps et s'appliquent à la composition photographique. L'une d'elle, la règle des tiers ou règle d'or, est très souvent utilisée. Une division des espaces selon cette règle paraîtra agréable et esthétique à notre œil.

#### RÈGLE D'OR

Cette règle consiste à diviser l'espace en tiers.



La division du rectangle selon la règle d'or permet de déterminer les lignes de force verticales (AB et CD) et horizontales (EF et GH).

L'intersection des lignes de force produit 4 points forts.

En plaçant les éléments principaux de l'image sur les lignes de forces ou les points forts, la composition photographique sera équilibrée.

Le centre de l'image n'est pas un point fort, il ne faudrait pas y placer le sujet principal (sauf exception). Cette erreur est souvent faite par le débutant influencé par la position centrale du collimateur autofocus.

Dans le domaine de la composition, de l'esthétique de l'image, les règles ne sont pas absolues. Il est cependant utile de les connaître « si on veut les transgresser avec pertinence ».

## Sources

Charollais M. et al. (2015), *Comprendre un paysage, Petite méthode de lecture du paysage rural pour les visites de terrain*, AGRIDEA, Lausanne, Lindau et Cadenazzo.

Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP), (2014). *Catalogue des paysages culturels caractéristiques de Suisse*. Berne.

Kienast F., Frick J., Steiger U. (2013). *Nouvelles approches pour relever la qualité du paysage*. Rapport intermédiaire du programme Observation du paysage suisse (OPS), Connaissance de l'environnement n° 1325, Office fédéral de l'environnement, Berne et Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, Birmensdorf.

Meier, C. & Bucher, A. (2010): *Die zukünftige Landschaft erinnern. Eine Fallstudie in Glarus Süd zu Landschaft, Landschaftsbewusstsein und landschaftlicher Identität*. Bristol-Schriftenreihe Band 27, Haupt Verlag.

Office fédéral du développement territorial (ARE) et al. (2011), *Typologie des paysages de Suisse*, Berne.

Parc naturel régional du Doubs et Parc naturel régional Chasseral. « *Guide conseil* », *observatoire photographique du Paysage des parcs régionaux Doubs et Chasseral*.

Szerencsits E. et al. (2009), *Les types de paysages agricoles de Suisse*, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon, Zürich.

Rédaction : Parc Jura vaudois et Benoît Renevey

Relecture : Roman Hapka et Nicolas Petitat (Fondation Suisse pour la protection et l'aménagement du paysage), Benoît Renevey (Photographe indépendant)

Photographies : Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué aux illustrations présentes dans ce documents : Benoît Renevey, Daphnis Lalot, Nicolas Clerc et Pierre-André Chappuis.

Parc naturel régional Jura vaudois

Juin 2022